

La **fédération de l'hospitalisation privée** rassemble les cliniques et hôpitaux privés de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle assume un double rôle : en aval elle informe, conseille et assiste ses adhérents en matière économique, juridique et sociale. En amont, elle représente les cliniques et hôpitaux privés auprès des tutelles, du ministère et des syndicats de salariés de la branche.

La FHP développe aussi des actions pour mieux faire connaître auprès du grand public la qualité de la prise en charge et leur rôle essentiel au sein du système de santé français.

Des actions pour améliorer la QVCT

- Élaboration et diffusion d'une **Charte RSE**, visant à consolider l'engagement de la profession sur 4 grands points :
 - Réduire l'empreinte écologique et énergétique du secteur.
 - > Favoriser un environnement de travail de qualité.
 - > Travailler ensemble pour la santé des territoires.
 - > Mettre en place des actions responsables destinées à garantir durablement la mission des établissements au service des patients.
- Signature de l'accord de branche sur la formation professionnelle et l'apprentissage (le 08.12.21).
- Signature d'un accord majoritaire (du 14.12.21) : revalorisation salariale de l'ensemble des sages-femmes des maternités privées (FHP, CFDT, UNSA, FO)

Bénéficiaires

La FHP regroupe **103** établissements en Nouvelle-Aquitaine, soit au total **10736** lits :

- **56** établissements de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) (38% de l'activité de la région) ;
- **52** établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) qui réalisent (36% de l'activité de la région) ;
- **15** établissements en Psychiatrie (20% de l'activité de la région) ;
- **8** établissements de Dialyse

Contact

delegation@fhpnouvelleaquitaine.fr